

C I L S S

Comité Permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel



PRISME

**PROGRAMME RÉGIONAL D'INFORMATION ET
DE SENSIBILISATION MULTI-MÉDIA
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Une campagne régionale d'information pour
montrer à l'opinion publique et aux acteurs du
développement qu'il est possible de restaurer
l'environnement sahélien tout en améliorant
les conditions de vie.**

Décembre 1994

C I L S S

Comité Permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel



PRISME

**PROGRAMME RÉGIONAL D'INFORMATION ET
DE SENSIBILISATION MULTI-MÉDIA
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Une campagne régionale d'information pour
montrer à l'opinion publique et aux acteurs du
développement qu'il est possible de restaurer
l'environnement sahélien tout en améliorant
les conditions de vie.**

Décembre 1994

LE CADRE D'ACTION

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel a été créé le 12 septembre 1973 à Ouagadougou suite à la grave sécheresse qui a sévi de 1968 à 1973 et dont les conséquences ont été des plus dramatiques (pertes en vies humaines et en bétail, famine, malnutrition, tarissement des points d'eau, disparition des pâtrages, dégradation de larges zones écologiques, perturbation des économies, bouleversements sociaux...).

Le CILSS est l'expression d'une volonté politique commune de neuf (9) pays décidés à sceller leur destin, à mener ensemble la lutte contre la sécheresse et ses effets et à assurer la sécurité alimentaire des populations. Le rôle assigné au CILSS est donc de coordonner et d'harmoniser les actions entreprises au niveau de ses Etats membres.

«Enfant du Drame», le CILSS a donc eu pour mission première de «faire face à la sécheresse et son cortège de malheurs et d'éviter au Sahel pareille calamité dans l'avenir».

Le Sahel, mot arabe signifiant "Bordure du Désert", est ce vaste espace de 5,4 Millions de km² que se partagent les 9 pays membres du CILSS. Située en Afrique de l'Ouest, entre le 7^e et le 20^e degré de latitude Nord, la région occupe une étroite bande de terre large de 500 km du Nord au Sud et longue de 4 500 km d'Est en Ouest. La population totale est estimée à 45 Millions d'habitants. L'économie de la région, essentiellement dominée par une agriculture extensive et un élevage transhumant, reste largement tributaire des aléas climatiques.

C'est donc ce cadre qui servira de théâtre à l'action de PRISME, une action qui constitue l'une des préoccupations majeures du CILSS. En effet, pour réaliser pleinement son mandat, à savoir "la recherche de la Sécurité Alimentaire et la Lutte contre les effets de la Sécheresse et de la Désertification", l'Institution sahélienne s'est fixée, entre autres objectifs, de "procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives, afin d'informer et de sensibiliser les Etats membres et la Communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région".

LE MANDAT DU CILSS

La Xè Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Ouagadougou les 10 et 11 avril 1992, a redéfini en ces termes le mandat du CILSS :

"En vue d'un développement durable de la région et dans un contexte d'intégration régionale, le CILSS a pour mandat :

DE S'INVESTIR DANS LA RECHERCHE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DANS LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SÉCHERESSE ET DE LA DÉSERTIFICATION POUR UN NOUVEL ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE.

Le CILSS a comme objectifs :

1 - Étudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion de ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région.

2 - Coordonner aux niveaux sous-régional et régional l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques, et démographiques qui entravent la croissance économique durable.

3 - Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives, afin d'informér et de sensibiliser les États membres et la Communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région.

4 - Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formation menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification.

5 - Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional, interétatique et régional contribuant d'une part à renforcer la coopération, entre les États membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification et d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale.

6 - Contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre régional ou sous-régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement."

**RESOLUTION N° 3/CM/24/89 RELATIF AU
PROGRAMME REGIONAL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
MULTI-MEDIA SUR L'ENVIRONNEMENT (PRISME)**

La 24ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres réunie à Praia les 16 et 17 Janvier 1989.

CONSIDERANT le rôle de l'Homme dans le processus de désertification ;

CONSIDERANT la nécessité de rendre compte à l'opinion sahélienne et internationale des efforts déployés par les Etats Membres dans la lutte contre la désertification ;

CONSIDERANT l'utilité de vulgariser les réussites sahéliennes en matière de lutte contre la désertification ;

CONSIDERANT le devoir d'informer tous les acteurs sahéliens sur la problématique de la désertification et de l'autosuffisance alimentaire ;

CONSIDERANT la nécessité de sensibiliser les partenaires de coopération sur les problèmes du Sahel ;

CONSCIENTE que les médias de masse constituent un moyen privilégié d'information et de mobilisation des acteurs dans la lutte contre la désertification et la recherche de l'autosuffisance alimentaire ;

E N G A G E

Le Secrétaire Exécutif du CILSS à mettre en oeuvre le Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multi-Média sur l'environnement (PRISME) dans ses différentes composantes (formation, programme de télévision, radio, réseau sahélien de radio rurale, presse, etc.).

L A N C E

Un appel à la Communauté Internationale pour appuyer ce programme.

Fait à Praia le, 17 Janvier 1989

Le Conseil

**RESOLUTION N° 6/29/CM/94
RELATIVE A LA POURSUITE DU PROGRAMME
REGIONAL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
MULTI-MEDIA SUR L'ENVIRONNEMENT
(PRISME)**

Le Conseil des Ministres, en sa 29ème Session Ordinaire, tenue les 18 et 19 Avril 1994 à Praia (République du Cap-Vert) ;

VU la Résolution N° 3/CM/24/89 relative au Programme d'Information et de Sensibilisation Multi-Média sur l'Environnement (PRISME) ;

CONSIDERANT le rôle de l'homme dans la dégradation, la préservation et la restauration de l'environnement ;

CONSIDERANT la nécessité d'informer tous les acteurs sahéliens sur la problématique de la désertification et de la Sécurité Alimentaire ;

CONSIDERANT la nécessité de sensibiliser les partenaires de coopération sur les problèmes d'environnement et de développement du Sahel ;

CONSIDERANT l'utilité de vulgariser les réussites sahéliennes en matière de lutte contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles ;

CONSIDERANT la nécessité d'informer les opinions sahélienne et internationale des efforts déployés par les pays membres du CILSS dans les domaines de l'Environnement et de la Sécurité Alimentaire ;

CONSCIENTE que les médias de masse (Radio, Télévision, Presse écrite) constituent un moyen privilégié d'information et de mobilisation des acteurs dans la lutte contre la Désertification et la recherche de la Sécurité Alimentaire ;

CONSIDERANT la fin prochaine de la présente phase de ce Programme, financé par les coopérations canadienne et néerlandaise, prévue pour le 31 Décembre 1994 ;

SE FELICITANT

Des efforts fournis et des résultats enregistrés par le PRISME dans sa phase de lancement;

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la poursuite du Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multi-Média sur l'Environnement (PRISME) dans ses différentes composantes (formation, programme de Télévision, Radio, Réseau Sahélien de Radio Rurale, Presse écrite...) ;

LANCE

Un appel à la Communauté Internationale pour appuyer ce Programme.

Fait à Praia, le 19 Avril 1994
Le Conseil

FICHE DE PROJET

A. TITRE DE PROJET.

Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multi-Média sur l'Environnement (PRISME).

B. ÉTATS BÉNÉFICIAIRES

Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

C. ORGANISATION RESPONSABLE

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

D. SECTEUR DE CONCENTRATION

Protection de l'Environnement/Gestion des Ressources Naturelles et Sécurité Alimentaire.

E. DESCRIPTION DU PROJET

Le PRISME doit concourir à une prise de conscience des sahéliens des enjeux environnementaux grâce à une large sensibilisation sur l'environnement par le biais des mass-média. L'accroissement quantitatif et qualitatif du volume des informations sur l'environnement passe par la formation et la sensibilisation des journalistes (séminaires, documentation), par un soutien à la production (financement des reportages pour la presse, la radio, la télévision...). Un système organisé d'échanges entre médias démultiplie les actions.

Le Projet comprend deux volets : formations/sensibilisation (des journalistes) et séminaires d'une part, et d'autre part productions (réalisation de reportages par les journaux, la radio, la télévision) et échanges de produits.

F. JUSTIFICATION RÉGIONALE DU PROJET

Le traitement de l'environnement dans les médias sahéliens est très insuffisant et peu pertinent. La stratégie révisée de lutte contre la désertification et de développement du Sahel énonce que l'homme doit être le moteur du développement. En clair que l'Homme est responsable de son développement. Cette responsabilité suppose qu'il soit bien informé sur le cadre où il vit et sur les conséquences de ses comportements.

Ce problème est commun aux neuf (9) pays membres du CILSS. La similarité des situations permet une démultiplication des actions. Cette action commune en matière de communication va accroître la conscience sahélienne faite de la perception d'un avenir partagé et d'une volonté commune de mobilisation.

Au lendemain de l'adoption par la Communauté Internationale de la Convention internationale de lutte contre la Désertification, il est indispensable d'engager une campagne médiatique soutenue afin de sensibiliser les populations sahéliennes sur les enjeux environnementaux actuels et les opportunités qu'offre cette convention pour un développement durable de leur région.

G. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Étude de faisabilité effectuée, programme formulé, approuvé par la 24ème Session du Conseil des Ministres du CILSS par Résolution n° 3/CM/24/89. Activités-pilotes menées: magazine mensuel TV «Reflets Sahéliens», séminaires nationaux de formation des journalistes dans l'ensemble des pays membres du CILSS, rencontre avec les Directeurs de Télévision du Sahel, publication régulière de la Revue REFLETS SAHÉLIENS.

La phase pilote du projet a été financée par le Canada (ACDI) et les Pays Bas.

Les résultats enregistrés pendant cette phase pilote ont amené la 29ème Session du Conseil des Ministres à décider du lancement effectif de PRISME (Résolution n° 6/29/CM/94).

H. DURÉE DU PROJET

La durée du projet est de trois (3) ans (1995 - 1997).

I. LIENS AVEC LES AUTRES PROJETS DU CILSS

Programme transversal par excellence, Le PRISME fait bénéficier de son réseau de journalistes aux programmes du CILSS ayant besoin d'actions de communication. Il en est ainsi du Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement (PFIE), qui est un programme scolaire, qu'il a fallu appuyer pour aider à la sensibilisation des décideurs et de l'opinion publique. Des films ont été réalisés et diffusés par son canal. Idem pour le Programme Régional Gaz (PRG), le Programme Régional Solaire (PRS) et le Programme Régional de Boisement et de Conservation des Sols (PRECONS).

J. RÉSULTATS ATTENDUS

Meilleure prise de conscience des populations sahéliennes aux problèmes de la désertification. Sensibilisation et de la Communauté Internationale aux enjeux environnementaux et de sécurité alimentaire au Sahel. Contribution à la mise en oeuvre, au niveau sahélien, de la Convention Internationale de lutte contre la Désertification et des autres engagements pris en matière d'environnement et de sécurité alimentaire.

K. COMPOSANTES ET COUT DU PROJET

Le Projet a une composante Formation/Sensibilisation des Communicateurs Sahéliens en matière de lutte contre la Désertification / Gestion des Ressources Naturelles et Sécurité Alimentaire, et une composante Productions (Presse écrite, Radio et Télévision) et Échanges de produits.

Le coût estimatif du projet est de 964.937.400 F. CFA.

LES DÉFIS DE PRISME

Créé en septembre 1973 par des pays en proie aux affres de la sécheresse et de la famine, le CILSS, enfant du drame, a eu pour mandat la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification.

Ces missions, 21 ans après la création de l'institution sahélienne, sont encore d'une grave et préoccupante actualité. En effet, en dépit des efforts déployés et des sacrifices consentis, les pays sahéliens restent encore confrontés aux aléas climatiques, à la dégradation continue de leur environnement et à une insécurité alimentaire hypothéquant tout effort de développement.

Avec l'adoption récente de la Convention internationale de lutte contre la Désertification, la Communauté internationale, tout en confirmant la pertinence du mandat du CILSS, a opportunément démontré que les questions d'environnement conditionnent pour une large part le développement économique et social d'un pays.

Mais parce que la dégradation et la restauration de l'environnement ne sont pas du seul effet de la nature, il est important de mobiliser l'autre agent causal, c'est-à-dire l'homme. Il s'agit alors d'amener le Sahélien à prendre véritablement conscience des enjeux environnementaux, à situer leur ampleur, mais il s'agit aussi de le convaincre et de l'amener à agir, à refuser la fatalité.

Si l'homme est effectivement le moteur du développement, il est alors l'acteur principal de la préservation de l'environnement et c'est la raison pour laquelle le CILSS, à travers le Programme PRISME, entend sensibiliser et mobiliser le Sahélien et la Sahélienne dans le combat engagé.

L'action de PRISME concernera principalement les axes ci-après :

- la mise en oeuvre de la Convention internationale de lutte contre la Désertification;
- la problématique foncière et la décentralisation de la gestion des ressources naturelles ;

- la transformation et la promotion des produits locaux ;
- l'accroissement de la production agricole et pastorale ;
- la prévention et la gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles ;
- l'hydraulique villageoise et pastorale ;
- la lutte intégrée contre les ennemis des cultures et la protection des végétaux ;
- les problèmes démographiques et de développement du Sahel ;
- les énergies de substitution, nouvelles ou renouvelables ;
- l'information technique et scientifique destinée aux décideurs et acteurs de développement (suivi des cultures, crises écologiques, systèmes d'alerte précoce..).

PRISME visera pour cela la mobilisation effective des médias sahéliens et de la presse internationale, par le biais notamment d'un vaste **Réseau des Journalistes de l'Environnement** qu'il entend mettre en place.

PRISME s'intéressera à la formation des communicateurs sahéliens, à leur motivation et leur intérêt pour les questions d'environnement, des questions qui, hélas, sont souvent marginalisées et en tous cas insuffisamment traitées dans les organes d'information.

De concert avec les structures nationales, déjà existantes, (journaux, stations de radio et de télévision...), l'action de PRISME sera de valoriser l'information environnementale, de la mettre en scène afin d'atteindre, de sensibiliser et de mobiliser les acteurs du développement sur les graves défis environnementaux qui se posent au Sahel, des défis qui impliquent des réactions appropriées.

VALORISER LES ÉNERGIES LOCALES, CRÉER DES SYNERGIES RÉGIONALES

La protection de l'environnement, comme la recherche de la sécurité alimentaire, est un défi régional.

Comme la sécheresse, la désertification ne connaît pas de frontières : des mangroves de Guinée Bissau aux oasis de Mauritanie, des ribera de l'archipel du Cap Vert aux marécages du Lac Tchad, le mécanisme qui ruine l'environnement sahélien agit selon les mêmes lois, avec l'aide d'un même complice, l'homme.

Parce qu'ils sont solidaires, qu'ils ont choisi de travailler ensemble pour être plus forts et que les moyens financiers mis à leur disposition sont plus efficaces à l'échelle de neuf pays, les États Sahéliens ont porté au niveau régional la lutte contre les grands fléaux.

Parce que l'individu doit pouvoir se retrouver dans la communauté, que l'argent est mieux employé lorsqu'il stimule l'engagement des hommes et que sa diversité fait sa richesse, le Sahel sait aussi compter sur chacun des sahéliens.

S'appuyant sur les personnes, les équipes et les structures nationales comme levier pour son action, favorisant les initiatives locales, ancré dans les réalités de chaque pays, PRISME met en oeuvre des moyens communs, coordonne les forces et provoque des synergies régionales.

UNE CAMPAGNE MÉDIATIQUE POUR SENSIBILISER, INFORMER, MOBILISER

La protection de l'environnement, parce que c'est l'affaire de tous, passe par une forte prise de conscience. Plus encore que toutes les grandes causes, celle-ci exige la sensibilisation de tous ceux qui, directement ou indirectement, par leurs actes quotidiens ou leurs décisions politiques, ont une influence sur le milieu naturel. Faire comprendre que l'homme doit être un prédateur et non plus un déprédateur dans son environnement demande une action d'information suivie et en profondeur. Changer les comportements, arrêter le processus de dégradation et engager la restauration de l'environnement nécessite une mobilisation générale de toutes les couches de la population.

Campagne médiatique de longue durée, PRISME a donc pour triple vocation de motiver l'opinion publique, de diffuser les informations utiles pour trouver, promouvoir et mettre en oeuvre des solutions et créer chez tous les acteurs une dynamique propre à inscrire dans la durée les actions qu'il aura générées.

Pour cela, le rôle de PRISME est d'identifier les publics-cibles prioritaires et les moyens les plus appropriés pour les atteindre, d'élaborer les messages, d'organiser et d'animer l'ensemble des actions de manière à ce qu'elles s'intègrent dans un système cohérent, maîtrisé dans l'espace et le temps, dont les différentes composantes se renforcent mutuellement.

Au niveau régional, PRISME doit être mis en place et suivi par une équipe de coordination et d'exécution la plus légère possible dirigée depuis Ouagadougou par un Coordonnateur Régional.

Pour les pays du Nord et l'action internationale un relais doit être installé au sein d'une organisation existante spécialisée dans ce type d'action d'information et située à Paris, en raison de la présence du Secrétariat du Club du Sahel, associé de près à ce programme.

Les partenaires extra-sahéliens, chargés d'actions qui nécessitent une présence dans les pays du Nord, doivent pour leur part se prévaloir de notoriété, d'expérience et de moyens humains capables de répondre aux exigences particulières du programme.

Il s'agit en effet d'obtenir le plus grand impact possible avec des moyens légers et souples, de créer une mobilisation des opérateurs plutôt que de mettre en place une organisation lourde et budgétivore.

LES PUBLICS VISÉS PAR LA CAMPAGNE

PRISME s'adresse en tout premier lieu à ceux qui, dans le domaine rural, sont ou seront en position de dégrader, de préserver et/ou de restaurer leur environnement naturel dans l'exercice de leur travail :

- Les agriculteurs et leurs organisations (coopératives, groupements, systèmes villageois, etc.) ;
- Les femmes dans leurs activités culturelles et domestiques (parcelles de case, points d'eau, bois...) ;
- Les enfants comme futurs prédateurs-déprédateurs de l'écologie sahélienne ;
- Les responsables collectifs des coopératives, des groupements, de l'encadrement et de la vulgarisation ;
- Les leaders d'opinion villageois qui portent un message de progrès par leur activité ou leur culture (exploitants «de pointe», instituteurs, personnalités influentes, etc.).

Parallèlement à cette action à la base, le programme doit sensibiliser et informer les relais de décision et de communication qui font le lien entre le milieu rural et la ville. Ce sont:

- Les responsables locaux des projets, les chefs d'arrondissement, de district, de préfecture ou de région, les représentants de terrain des sociétés de développement et des Organisations Non Gouvernementales...
- Les formateurs et les enseignants.

Pour que ces relais soient motivés et soutenus, il est nécessaire que les échelons situés en amont soient sensibilisés et informés. Ces publics se trouvent dans les villes pour l'essentiel, au siège des administrations, entreprises publiques, parapubliques ou privés, organismes nationaux, internationaux et non gouvernementaux.

Ces niveaux de décision, bien qu'ils n'agissent sur l'environnement que par personnes interposées, sont à même d'exercer une influence capitale sur sa situation.

Enfin, pour que les différents niveaux d'acteurs soient motivés, **il est nécessaire de créer un mouvement d'opinion publique.**

LES MÉDIAS UTILISÉS PAR LA CAMPAGNE

A chaque public correspondent des médias particuliers. Mais ce ne sont pas des mondes cloisonnés. C'est pourquoi les médias se recoupent, créant un environnement informatif qui permet aux messages d'atteindre les mêmes cibles sous plusieurs angles et à partir de différents niveaux.

Ainsi, un leader villageois est à la fois un responsable local, un exploitant, un chef de famille, un père et un élément de l'opinion publique ; il reçoit ainsi des informations qui lui sont spécialement destinées dans l'exercice de ses fonctions individuelles et collectives et à son niveau de culture, mais les rencontre également sous d'autres formes, dans d'autres domaines de sa vie, en écoutant la radio, en suivant les programmes scolaires de ses enfants, en parlant avec sa ou ses femmes et les agents d'encadrement.

C'est pourquoi PRISME agit avec des médias diversifiés et influents qui peuvent ainsi faire un «tir croisé» si leur action est bien coordonnée dans le temps et dans l'espace. C'est cette coordination des actions, autant que leur mise en oeuvre individuelle, qui démultipliera l'action du programme, en fera l'originalité, lui donnera les meilleures chances de succès.

EN MILIEU VILLAGEOIS

En milieu villageois, le médium de plus grande pénétration quantitative et qui jouit également d'un bon niveau de crédibilité est sans conteste **la radio**. Héritière directe de la tradition orale, c'est le seul moyen moderne de communication de masse qui permette de contourner les obstacles de compréhension et de diffusion de l'écrit hors des villes.

Son faible coût relatif est aussi un fort argument en faveur de la communication hertzienne. Un poste récepteur fait aujourd'hui partie des investissements «de confort» prioritaires.

Trois types de radios atteignent généralement les villageois : les radios «rurales» en langues vernaculaires ; la radio nationale en français, anglais ou portugais, selon les États, et qui émettent aussi dans les langues nationales dominantes ; les radios internationales, en français et anglais, qui émettent depuis les pays du Nord sur les ondes courtes (S.W.) et de plus en plus en modulation de fréquence (F.M.).

Les **radios rurales**, où les émissions sont spécialement destinées aux paysans, constituent des vecteurs privilégiés pour PRISME.

Mais les **radios nationales**, porteuses de message plus «officiel», jouent un grand rôle dans PRISME pour motiver les paysans en leur faisant sentir qu'il s'agit d'un enjeu national.

Pour leur part, les **radios internationales** jouissent d'une grande crédibilité. L'impact qualitatif des informations qu'elles diffusent est d'autant plus grand qu'elles ouvrent l'auditeur sur le monde extérieur. Elles donnent un grand poids aux causes qu'elles défendent.

Pour PRISME, ces trois radios doivent diffuser des messages différents, adaptés aux conditions d'écoute des auditeurs : une émission de radio rurale, spécialement conçue pour un groupe de paysans (groupe linguistique, géographique, social, avec ses caractéristiques propres d'organisation, de techniques et de cultures), peut délivrer des messages longs et détaillés ; les radios nationales et, a fortiori, internationales doivent être plus percutantes. Elles font davantage de sensibilisation, préparant le terrain à une bonne assimilation des informations, plus pratiques, des radios rurales.

Mais, si la radio bénéficie d'un excellent impact, son inconvénient majeur est de mal véhiculer les informations techniques pour lesquelles le support papier est plus efficace. Son «effet de choc» doit être complété par une information plus rémanente : documents d'accompagnement (écrits, dessins, affiches...) capables de fixer, de manière simple, la mémoire de la chose entendue. Ces documents sont alors l'objet d'une diffusion sur demande provoquée par le courrier de la radio ou à travers des séances d'animation villageoise organisées par les animateurs de radio et l'encadrement.

EN MILIEU INTERMÉDIAIRE

Les intermédiaires entre la ville et le monde rural, les relais d'information et de vulgarisation, profitent de la même manière des actions menées à travers les radios. Ceux-ci doivent être étroitement associés aux journalistes des radios rurales dans les animations villageoises.

Afin d'exercer pleinement ce rôle, il est nécessaire qu'ils puissent se tenir au courant de ce qui peut être fait, des techniques, des expériences menées ailleurs. Ils doivent également pouvoir disposer de documents pédagogiques pour intervenir auprès des publics de terrain. Dans ce cas, la part de l'écrit sous toutes ses formes (documents spécifiques, articles de presse spécialisée ou grand public, etc.) est prépondérante.

EN MILIEU DÉCISIONNEL

Situés généralement en ville, les décideurs sont atteints par de nombreux médias. Il est bon de se servir de tous pour peser sur leurs décisions.

Les **revues spécialisées** sont de bons vecteurs, par leur contenu technique et leur crédibilité. Il est nécessaire de leur fournir des informations appropriées afin qu'elles se fassent le relais de la campagne. Les revues, qui existent peu à l'échelle nationale, doivent être atteintes à travers les sièges de leurs rédactions, au niveau régional ou à l'étranger.

Les décideurs seront également atteints par l'ensemble des médias de grand public écrits, parlés et audiovisuels, qui, non seulement leur apportent un complément d'information, mais aussi leur font sentir que l'opinion publique les soutient lorsqu'ils prennent des décisions en faveur de l'environnement.

EN MILIEU PUBLIC

La notion de «grand public» recouvre aussi bien la masse des indifférents, qu'il s'agit de sensibiliser, que les publics concernés à divers titres mais dont il convient de renforcer la motivation.

Les médias grand public (presse quotidienne, revues, radios et télévisions nationales et étrangères) ont ici un rôle de premier plan à jouer. Il est nécessaire de leur faire parvenir les informations utiles sous des formes appropriées mais, surtout, de leur donner les moyens de réaliser eux-mêmes des enquêtes et des reportages de terrain.

Ces travaux journalistiques sont en premier lieu destinés à une diffusion nationale mais doivent aussi être exploités par les autres pays dans le cadre d'un **système régional d'échanges** mis en place par PRISME. Les **agences d'images internationales** peuvent également servir de diffuseurs, valorisant encore davantage les initiatives des équipes nationales aidées par le programme. De plus les produits d'information ainsi réalisés peuvent servir de base à des actions de formation, d'animation et d'enseignement.

PARMI LES JEUNES

En dehors du cadre familial où ils accèdent aux informations transmises aux adultes par les différents médias, les jeunes sont touchés par deux filières : **l'école et la presse pour la jeunesse**. Cette dernière est peu développée dans les pays du Sahel mais, malgré cela, son impact est grand. Les bandes dessinées et les récits sont des vecteurs de première importance. La conjugaison du ludique et de l'informatif est, dans les domaines d'intérêt de PRISME, un très bon complément à l'enseignement scolaire.

ACTIONS MÉDIATIQUES

Les publics-cibles et les médias ainsi identifiés, l'action de PRISME repose sur les bases suivantes :

UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE ENTRE PRISME ET LES MÉDIAS SAHÉLIENS

PRISME repose sur le principe d'un engagement réciproque avec les médias. PRISME fournit aide et appui en fonction d'un programme préalablement établi en concertation, précisant la longueur, la fréquence et le contenu des émissions ou articles consacrés aux thèmes du programme. La condition de la poursuite de l'aide est donc le respect de ces engagements par les médias et les équipes de journalistes.

LES RADIOS RURALES

Les radios rurales, piliers fondamentaux de la diffusion d'information en milieu villageois, ont besoin d'aide pour jouer pleinement leur rôle dans un tel programme. A part quelques cas, elles sont à redynamiser et à sensibiliser dans le sens d'une compréhension plus large de ce rôle. **Les journalistes doivent mettre en scène l'information, plutôt que de se contenter de la transmettre. Ils doivent être des messagers créatifs mais aussi des animateurs et des pédagogues.**

La formation et la motivation des journalistes concernés sont particulièrement importantes.

Par ailleurs, les radios rurales et leurs journalistes disposent de moyens très limités pour travailler, se déplacer, faire de l'animation. L'un des buts de PRISME est de leur donner l'aide matérielle et financière nécessaire pour travailler efficacement.

Le principe d'action de PRISME est de correspondre dans chaque pays avec un journaliste ou une équipe spécialement chargée de cette partie du programme. Munies de manière adaptée par PRISME du matériel léger nécessaire ainsi que des moyens de déplacement sous forme de crédits de carburant et de frais de mission, les tâches des équipes de radio rurale sont les suivantes :

- La diffusion depuis le siège de la radio d'éléments d'informations fournies en français mais aussi en anglais (Gambie) et en portugais (Cap Vert et Guinée Bissau) par PRISME avec la collaboration de partenaires spécialisés dans ce type de travail ;

- La réalisation d'enquêtes et de reportages de terrain, sur des projets institutionnels ou des réalisations villageoises particulièrement exemplaires ;
- L'animation pour diffuser et recueillir les informations directement dans les villages en liaison avec les structures d'encadrement et/ou d'organisations paysannes. Ces séances d'animation sont l'occasion de diffuser le matériel écrit d'accompagnement ;
- L'échange de reportages et d'enquêtes avec les radios des autres pays et avec les radios étrangères et internationales, ainsi que la diffusion de ces éléments sur les programmes nationaux.

PRISME doit diffuser des documents sur support papier afin de pérenniser certaines des informations, trop fugitives, données par les radios. Ces documents, très simples dans leur présentation, doivent être élaborés par des spécialistes de la vulgarisation et faire appel à des procédés graphiques propres à faire passer avec efficacité les messages techniques et les conseils pratiques.

LES TÉLÉVISIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

L'intervention de PRISME auprès des **télévisions nationales** est, sur le principe, de même nature que pour les radios : fourniture de petit matériel de consommation, principalement des bandes vidéo, et aide matérielle pour effectuer des déplacements sur le terrain. D'une manière générale, le rôle des télévisions repose sur les bases suivantes:

- Production tournante, sur la base d'un Contrat de prestation de services, d'un Magazine mensuel spécialement centré sur l'environnement et la sécurité alimentaire ; le magazine est destiné à l'ensemble des télévisions nationales du Sahel pour diffusion ;
- Promotion, dans le cadre des journaux télévisés, des informations sur l'environnement et l'agriculture ;
- Réalisation d'enquêtes et de reportages sur le terrain ;
- Création de documentaires de sensibilisation sur la dégradation de l'environnement et la menace de désertification ;
- Réalisation de «plateaux» réunissant des experts nationaux pour discuter de thèmes évoqués par un film ;
- Fourniture d'images au système régional d'échanges de PRISME, aux télévisions étrangères et aux agences d'images internationales, aux instances de formation et de sensibilisation (écoles, universités, organisateurs de conférences, sièges du CILSS, du Centre AGRHYMET, de l'Institut du Sahel et du Club du Sahel, certaines ONG, etc.).

Si la priorité dans les moyens revient aux télévisions nationales, les **télévisions internationales**, en reprenant les images, peuvent participer utilement à la sensibilisation des opinions publiques des pays potentiellement donateurs et à montrer à l'étranger que les États sahéliens ont entrepris des activités de sauvegarde-restauration de leur environnement.

LES MEDIAS ÉCRITS

Les médias écrits, selon l'importance de leur diffusion et les publics qu'ils visent, ont des rôles différents. Les **quotidiens nationaux** sont des relais importants et il est nécessaire de leur confier des tâches similaires à celles dévolues aux autres médias nationaux (radio et T.V.).

L'action de PRISME est de donner à certains journalistes de presse écrite, responsables de rubriques sur l'environnement et/ou l'agriculture, ou certains reporters sensibles à ces questions, les moyens de réaliser, accompagnés de photographes, des enquêtes et des reportages dans le même esprit que leurs confrères des médias parlés et audiovisuels.

A l'occasion de certains événements (Journée CILSS, Instances statutaires...), PRISME produira et mettra à la disposition des journaux des dossiers de presse sur des thèmes spécifiques.

LES MAGAZINES POUR LA JEUNESSE

En apportant aux magazines pour la jeunesse les plus diffusés une aide à la réalisation d'articles, de bandes dessinées et de concours, PRISME peut toucher le public d'âge scolaire, complétant et renforçant ainsi l'action du Programme Sahélien d'Éducation à la Lutte contre la Sécheresse et la Désertification.

Dans un programme qui met en oeuvre des actions à aussi long terme que la modification des comportements individuels, l'acquisition de connaissances nouvelles et, plus encore, la régénération du milieu naturel, il est indispensable de concentrer une grande part des efforts sur la jeunesse. Plus ouverte aux idées et aux savoirs nouveaux, plus sensible aux idéaux touchant à la nature, elle est un chaînon majeur de PRISME.

ANIMATION INTER-MEDIAS

Les journalistes impliqués dans le programme constituent une sorte de réseau qui permet d'échanger les expériences et les idées, de participer à des séminaires périodiques destinés à ces échanges mais aussi de bénéficier d'un complément de formation-sensibilisation.

Il est également utile d'associer à cette opération les centres de formation aux métiers et techniques de l'information, notamment le CESTI de Dakar, le CIERRO de Ouagadougou ainsi que les sections universitaires travaillant sur les problèmes d'environnement-développement.

CONCOURS ET PRIX

Comme opération d'animation, PRISME, distribuera des prix destinés à récompenser les meilleures initiatives et à stimuler l'ensemble des acteurs du programme, dans les médias mais aussi les communautés villageoises engagées dans la protection de l'environnement : Prix du journalisme (écrit, radio, télévision et photo), prix de la meilleure initiative villageoise, prix de la meilleure initiative scolaire...

PRISME doit également favoriser les initiatives des médias sahéliens visant à organiser des concours destinés à animer le public.

DES PRODUITS DE SYNTHÈSE ET UN RELAIS AU NORD

Les pays du Nord disposent de nombreux médias de grande audience susceptibles de servir d'amplificateur à PRISME (BBC, RTB, RAI, Radio France Internationale, la Voix de l'Amérique, Deutsche Welle, Radio Canada Internationale, Radio Nederland Internationale, AITV, CFI, TV5...).

Ces médias sont indispensables pour mettre en valeur le programme dans les pays potentiellement bailleurs de fonds et où il faut imposer une image des pays sahéliens plus réaliste que celle qui y est généralement présentée. PRISME doit pouvoir y disposer d'un relais capable d'assurer son action internationale pour :

- Confectionner des produits de synthèse écrits, parlés et audiovisuels à partir des articles, émissions de radio et films de télévision réalisés par les journalistes sahéliens ;

- Diffuser ces produits de synthèse auprès des médias sahéliens mais aussi auprès des médias internationaux émettant vers le Sud et auprès des médias tournés vers le public du Nord ;
- Sensibiliser les journalistes du Nord aux problèmes d'environnement du Sahel, les conseiller et les aider à faire eux-mêmes des reportages sur ce thème ;
- Être le représentant permanent de l'équipe de PRISME au Nord.

AU DELÀ D'UNE CAMPAGNE

Au-delà de la campagne proprement dite soutenue par le CILSS et les aides extérieures, PRISME aura contribué à créer de nouveaux comportements. Mais l'effort aura également servi à valoriser les hommes et les femmes qui s'y seront engagés, notamment dans les médias. Les journalistes qui y auront acquis compétence et légitimité pourront, par la suite, poursuivre l'action de PRISME.

BUDGET / 964.937.400 F.CFA.

(Soit 9.649.374 FF ou environ 2.000.000 \$ US)

RUBRIQUES	1995	1996	1997	TOTAL
Productions	105.000.000	105.000.000	105.000.000	315.000.000
Formation/ sensibilisation	109.000.000	74.000.000	74.000.000	257.000.000
Equipement/ matériel	70.400.000	-	-	70.400.000
Fonctionne- ment	46.800.000	46.800.000	46.800.000	140.400.000
Personnel	45.396.000	45.396.000	45.396.000	136.188.000
Divers (5 %)	18.829.800	13.559.800	13.559.800	45.949.400
TOTAL	395.425.800	284.755.800	284.755.800	964.937.400

CILSS

Secrétariat Exécutif
03 B.P. 7049
Ouagadougou 03
BURKINA FASO

Tél. Siège : (226) 30.67.58
(226) 30.67.59

PRISME : (226) 33.36.64

Télécopie : (226) 30.67.57

Télex : (978) 5263 Comiter